

Bureau Fédéral

Consultations à distance du 30 juillet 2026

Membres ayant répondu à la consultation à distance :

M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président

Mmes Valérie ALLIO, Brigitte DESBOIS, Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Perrine LE LEUCH, Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU et Frédérique PRUD'HOMME

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Corentin CARNE, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON

N°	ANNEXE
01	2026-07-30 BF 4-PCT Décisions VFIN

Sur proposition de la Commission Fédérale Clubs, les membres du Bureau Fédéral ont été sollicités à distance pour valider des dossiers d'affiliations et de création/renouvellement de CTC (voir **annexe 01**).

Les votes ont été recueillis le jeudi 30 juillet 2026.

1. Demandes d'affiliation d'associations

- Concernant l'association Entente Sportive Larre Molac - ESLM

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Validation du projet et de la demande d'affiliation de l'association par le Bureau Fédéral, à la majorité des membres ayant répondu à la consultation.

- Concernant l'association Kraken Basket Club (KBC)

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Validation du projet et de la demande d'affiliation de l'association par le Bureau Fédéral, à la majorité des membres ayant répondu à la consultation.

- Concernant l'Association Foxes Grandanges Basket Club

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation du projet et de la demande d'affiliation de l'association par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

- Concernant l'association L'Ile Saint Denis Basket

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation du projet et de la demande d'affiliation de l'association par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

- Concernant l'association Basketball Requistanais

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Validation du projet et de la demande d'affiliation de l'association par le Bureau Fédéral, à la majorité des membres ayant répondu à la consultation.

2. Demande de prolongation du délai d'instruction de la demande d'affiliation d'associations

- Concernant l'association Sterhien Basket

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation de la demande de report d'instruction par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

- Concernant l'association Mhono Wa Hazi Chimila

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation de la demande de report d'instruction par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

3. Demandes de renouvellement d'affiliations initialement bloquées

- Concernant l'association L'Hermine Trealaise

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation de la demande de renouvellement d'affiliation par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

- Concernant l'association Argenteuil BB

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation de la demande de renouvellement d'affiliation par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

- Concernant l'association 3x3 Poitiers

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation du projet et de la demande de renouvellement d'affiliation de l'association sous convention par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

4. Demande de prolongation du délai d'instruction d'une demande de renouvellement d'affiliation

- Concernant l'association Chinon Basket Club

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Validation de la demande de report d'instruction par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

5. Demande de création de CTC

- Concernant la CTC Pevele Templeuve

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 0

Validation de la demande de création de CTC par le Bureau Fédéral, à la majorité des membres ayant répondu à la consultation.

6. Recours gracieux pour le renouvellement de la CTC Entente La Roche Basket

Le refus initial de renouvellement de la CTC, décidé par le Bureau Fédéral lors de sa séance du 4 juillet 2026, était motivé par l'absence de licencié dans l'un des deux clubs restant dans la CTC.

Depuis le dépôt du dossier, la situation a évolué, le club concerné disposant maintenant de plus d'une vingtaine de licenciés.

Il est donc demandé au Bureau Fédéral de revoir sa décision.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Validation de la demande de renouvellement avec modification de la CTC par le Bureau Fédéral, à la majorité des membres ayant répondu à la consultation.